

DEPARTEMENT DE LA SARTHE
COMMUNE D'YVRE L'EVEQUE

72530 YVRE L'EVEQUE

N ° Délibération : CCAS DEL 25 011

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre avril, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, légalement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Madame Damienne FLEURY, Présidente.

ETAIENT PRESENTS : Damienne FLEURY, Delphine FOUQUET, Annie LANCELOT, Chantal GOUPIL

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Nadine JOLU, Hakim ACHIBET, Mélanie BOCQUENET, Philippine DANGREAU, Sylvie LAUTRU, Louis MASSARD, Mugnette LARUPE, Emma PAUMIER, Dominique BARRET qui donne pouvoir à Mme GOUPIL, Michelle BARON qui donne pouvoir à Mme LANCELOT, Isabelle TOUCHARD.

DEL-2025-011 : IFSE « Spécifique »

Rapporteur : Damienne FLEURY

Vu l'avis du CST le 14 mars 2025

Il est proposé de définir plusieurs IFSE « spécifique » qui correspondent à des fonctions ponctuelles ou en plus des fonctions liées au poste de l'agent.

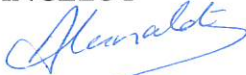
- Assistant de prévention : 120 € / an
- Régisseur principal (quel que soit le montant d'encaisse) : 120 € / an
- Fonction de direction en remplacement (congé par exemple) ou Fonction de surveillance nécessitant une qualification particulière : 50 € / mois

Cette délibération prend effet au 1^{er} mai 2025.

VOTE : Les membres du Conseil d'Administration décide d'approuver, à l'unanimité, la proposition.

Yvré l'Évêque, le 04 avril 2025

La Secrétaire de séance
Annie LANCELOT



La Présidente
Damienne FLEURY



CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
MAIRIE
72530 YVRÉ L'ÉVÊQUE

Date de convocation : 18 mars 2025
Nombre de membres en exercice : 15
Présents : 4- Votant : 6
Pour : 6 - Contre : 0 - Abstention : 0